



## Assemblée générale mixte du 30 mai 2024

### Questions écrites posées au conseil d'administration de CARMAT SA

\* \*  
\*

Pour mémoire, les questions écrites, pour être recevables, doivent être en relation avec l'ordre du jour de l'assemblée des actionnaires. Elles doivent également être adressées au siège social de la Société, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, ou par e-mail à l'adresse [contact@carmatsas.com](mailto:contact@carmatsas.com) au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'assemblée (soit le 24 mai 2024). Elles doivent, enfin, être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte des actions.

L'article L. 225-108 alinéa 4 du Code de commerce permet au Conseil d'administration de répondre aux questions écrites des actionnaires sans qu'elles soient reprises en assemblée générale dès lors qu'elles figurent sur le site internet de la société dans une rubrique consacrée aux questions-réponses.

Le conseil d'administration a donc décidé de publier dans un seul document, sur le site internet de la Société, et préalablement à l'assemblée générale du 30 mai 2024, ses réponses aux questions écrites reçues à l'occasion de la convocation de cette assemblée.

Une question écrite a été reçue par la Société de la part d'un actionnaire. Cette question est parvenue à la Société dans les formes et les délais requis par la réglementation.

Le texte de cette question est repris en intégralité et dans sa forme originale ci-dessous.

\* \*  
\*

Question reçue de M. Fabrice Jordan (détenteur de 2 actions CARMAT) :

*Pourquoi CARMAT n'a pas prévu dans le protocole avec l'ANSM une prise de sang au décès d'un patient implanté non transplanté en 2010 ?*

*En effet il peut y avoir entre la dernière prise de sang quand le patient était en vie et la mort du patient, un problème de globule blanc consécutif à la prothèse AESON.*

*Du fait que vous n'avez pas prévu une prise de sang, on ne saura jamais si la prothèse est efficace à 100%*

Réponse de la Société :

*Les protocoles des différentes études cliniques conduites par CARMAT prévoient des prises de sang selon des périodicités pré-définies, notamment pour suivre les risques d'infection et d'inflammation. La Société respecte rigoureusement ces protocoles. A ce jour, les résultats obtenus n'ont pas révélé de risques significatifs en la matière, ce que confirme la publication suivante : Peronino C, Guerin CL, Ivak P, et al. Bioprosthetic Total Artificial Heart Implantation Does Not Induce Chronic Inflammation. ASAIO J. 2022 Nov 1 ; 68(11) : e173-e178. \_Pivot Européenne.*